

## 154 LE MERCURE

*A qui le vent : Mais il est certains  
Traies*

*Que la Nature a reservez pour elle,  
Dont l'Imposteur ne dispose jamais :  
Tels on les voit dans l'aimable  
Immortelle ,*

*A chaque instant Spectateurs pré-  
venus*

*Deçà , delà , par mainte Kirielle ,  
Sans le sçavoir , honorent trop Venus,  
Disans , voicy la Reine de Cithere ;  
Onques ne fut si certaine de plaire :  
\* Des Pirois & des ardens Phlégons,  
Son attelage a toute l'Encolure.*

*Si la Déesse a laissé ses Pigeons ,  
Elle n'a pas oublié sa Ceinture.*

*D'où vient qu'Amour , par respect  
écarté ,*

*Montre aujourd'hui tant de timi-  
dité ?*

*Pourquoi du Char suit-il de loin les  
traces ?*

*Et n'y voit-on seulement que les  
Graces ?*

*Par ces discours mêlez de doux  
transports ,*

*\* Chevaux du Soleil.*

DE JUIN. 159

*Cent & cent voix font retentir ces  
Bords,*

*Et l'on entend cette troupe ravie,  
Loüer Venus des charmes qu'elle  
envie.*

*Mais le jour fuit dans ces lieux for-  
tunez,*

*Envain Phœbus a fini sa Carrière :  
Petits Chevaux, le Char que vous  
traînez,*

*Porte des Feux plus doux que sa  
Lumière ;*

*Allez, courez toujours rapidement,  
Vous ne sçauriez avoir trop de vi-  
tesse ;*

*Puisqu'il ne faut qu'admirer la  
Déesse,*

*C'est trop la voir, que la voir un  
moment.*

ODE ANACREONTIQUE.

A MADEMOISELL DE L...

Par M. le Chevalier de S. Jory.

**V**enus sur la mole verdure  
D'un Jonc fraîchement amassé,

156 LE MERCURE

Reposoit sous la Voute obscure  
D'un Chevre-feuil entrelassé.

Le feuillage touffu d'un Hêtre  
Couronnoit ce sombre Berceau,  
Au pied de ce Trône champêtre,  
Serpentoit un profond Ruissseau.

Venus dans son cristal fidelle,  
Plongeoit des regards satisfaits,  
Il presentoit à l'Immortelle  
La vive Image de ses Traits.

Depuis le lever de l'Aurore,  
L'Amour rôdoit dans ces Cantons,  
Et n'avoit pû blesser encore  
Que des Oiseaux & des Moutons.

Il démêle enfin la Déesse  
Au travers du feuillage épais;  
Il prend son Arc, tire & la blesse  
Du plus meurtrier de ses Traits.

Perfide Enfant, s'écria-t-elle,  
D'où vient contre moi ta fureur ?  
Je vous prenois pour Isabelle,  
Dit l'Amour, pardonnez l'Erreur.



La Redondille Espagnole d'Orphée, imitée par M<sup>r</sup> de Senecé, a été si bien reçûe dans le Mercure d'Avril, qu'il y a lieu de croire, que le Public apprendra avec plaisir, que les Poësies du même Auteur sont enfin imprimées, & doivent paroître au commencement de ce mois. Elles composent un In-douze de près de 500 Pages : Elles renferment six Livres d'Épigrammes, avec des Epîtres & autres Pièces qu'on a mises à la fin du Volumè. Un Traitté de l'Epigramme y sert de Préface. Pour donner au Public quelque idée de ces Epigrammes, en voici quelques unes de différentes espèces.

LES QUÊTEUSES FARDEES.

*Toi qu'on voyoit plus volontiers  
 en Vin,  
 Mettre un Ecû, qu'un Denier en  
 Aumône,  
 Tu l'as donnée & je vis hier matin*

178 LE MERCURE  
Ta Charité. Sans doute il fant,  
Martin,  
Que le Curé t'ait touché dans son  
Pône.  
Ma foi, dit-il, c'est qu'en les re-  
gardant,  
Je m'attendris pour nos jeunes Quê-  
teuses ;  
Je vis leur teint si rouge en de-  
mandant,  
Que je les pris pour des Pauvres  
honteuses.

### EXTRAVAGANCE PIEUSE.

On dit que la sagesse humaine  
Est folie aux yeux du Très Haut  
Dans l'Esprit du Docteur Mi-  
chant,  
C'est une maxime certaine.  
Il la suit ; chaque jour on voit  
Michant, croître en extrava-  
gance ;  
Il seroit sage, s'il vouloit :  
Mais hélas ! Le bon homme croit  
Qu'il ne le peut en Conscience.  
LE

## LE SECRETAIRE D'AMOUR.

*J'allois chanter l'horreur & le fracas  
des Armes ;*

*L'Amour m'a commandé de célébrer  
vos Charmes :*

*Iris, si ce Dieu quelque jour  
D'un tel soin demande salaire ,  
Du moins, quand vous payerez  
l'Amour,*

*N'oubliez pas son Secrétaire.*

*Par l'Ordre souverain du tendre  
Roy des Ames ,*

*Je vais chanter vos yeux où brillent  
tant de charmes ;*

*Si je sçais donner un beau tour  
Aux dons que vous avez de  
plaire ;*

*Iris , quand vous payerez l'A-  
mour ,*

*Souvenez-vous du Secrétaire.*

Juin 1717

## EPITAPHE D'UNE VIEILLE

Rapportée en Latin par Papyrus Masso, & tirée de l'Eglise Cathedrale de Bayeux. Ce sont les Chanoines qui parlent avec la simplicité & la bonne-foy du vieux tems.

*La vieille femme à Maître Jacques  
Trépassa le beau jour de Pâques;  
Pour la fourer icy dedans,  
En ce tems de réjouissance;  
Il nous fallut malgré nos dens,  
Tronquer un repas d'importance:  
Onc ne le pûmes achever,  
Dont dev'il plus cuisant nous oppile;  
Que si nous avions vû crever  
Toutes les Vieilles de la Ville.*

## L'ESSENTIEL DU MARIAGE.

## DIALOGUE.

ANSELME, LUBIN.

DE JUIN. 168

ANSELME.

*Pour sortir du libertinage ,  
Où depuis long-tems je te vois ;  
Il faut enfin , mon fils , songer au  
Mariage ,  
J'ai pour toi sur cela , déjà fait un bon  
choix ,  
C'est une jeune fille. . .*

LUBIN.

*Elle en sera plus bête.*

ANSELME.

*Belle comme l'Amour.*

LU BIN.

*Gare le mal de tête.*

ANSELME.

*Elle est Fille de Qualité.*

LUBIN.

*Elle en aura plus de fierté,  
Et me viendra prôner les Heros de  
sa Race. Oij*

162 LE MERCURE.

ANSELME.

*Elle a de la Vertu de plus.*

LUBIN.

*Pure grimace.*

ANSELME.

*Elle a de l'Esprit.*

LUBIN.

*Je le croi,  
Peut être même trop pour moi,  
Ne m'en parlez plus, je vous prie.*

ANSELME.

*Elle a vingt mille Ecus à toucher  
tout comptant,  
Sans l'espoir d'une grosse Hoirie!*

LUBIN.

*Que diantre lanternez - vous  
tant?  
Cela vaut fait, je me marie.*

## ENIGME

Quelque fois je fais honte à l'homme  
glorieux,

Lorsque de lui je me separe ;  
Très souvent avec moi le Peuple le  
compare.

Pourquoi, ne parlant pas des  
mieux ;

Parlai-je avec tant d'impudence ?

Et d'où me vient mon insolence ?

C'est parce qu'on m'a mis dans le  
nombre des Dieux :

Ma Sœur, je crois, ne fut jamais  
Déesse,

Je ne sçai, si je suis d'une comique  
espece ;

Mais je fais rire, & surtout la Jeu-  
nesse,

Et je n'en vois pas la raison.

Tant que ma Sœur & moi, nous, som-  
mes en prison,

Entre nous, nulle difference :

C'est le mortier de ma raissence,

Qui dé. et n. ne & mon sexe & mon  
nom.

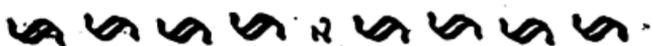
164 LE MERCURE  
AUTRE

DE M<sup>r</sup> LAUVIN.

*Quelque obscure que je puisse  
être,  
A ces marques, Lecteur, tu dois me  
reconnoître :*  
*Quoique presque toujours fille de  
Roturier ,  
A peine je parois que chacun  
me desire ;  
Le Roy-même est sujet à mon fan-  
tasque Empire.  
Sans faire jamais rien , je suis de  
tout métier ,  
Je decide en la Cour en Maîtresse  
absoluë ,  
Quelque bizarre que je sois ;  
Et si tôt qu' j'y suis reçüe ,  
L'usage m'introduit au nombre de  
ses Loix :  
Mais que mon regne est court ! après  
un certain tems ,  
Des caprices au sort , j'éprouve la  
disgrace ,  
Et quand je ne plais plus aux hom-  
mes inconstans ,*

*Une autre me succède & se met à  
ma place.*

Le mot de la premiere Enigme du mois passé, étoit la Corde d'un Instrument; & celui de la seconde, le Papier.



*SUITE DU JOURNAL  
de Paris.*

**L**E Portrait du Roy, que le Sieur Rigaud avoit commencé dès le mois de Septembre 1715, & qu'il n'a fini que depuis quelques jours, fut présenté le sept, par ce Peintre célèbre, à M<sup>re</sup> le Duc Regent. On le porta le 10 à S. M. qui parût fort aise de le trouver dans son Cabinet, parce qu'il est très-beau & très-ressemblant.

M<sup>r</sup> le Grand' ayant interdit ces jours passés l'Argentier de la petite Ecurie, sur le refus qu'il lui avoit fait, de lui apporter ses comptes. M<sup>r</sup> le Premier est entré en cause, prétendant qu'à lui seul ap-

partient le droit de les signer, comme il l'a toujours fait, du vivant du Roy; ce qui a élevé entre ces deux Seigneurs, une contestation qui sera décidée par le Conseil de Régence.

Le 16. la grande Chapelle du Roy forma une opposition contre les Feuillans, qui, par un ordre particulier de M<sup>r</sup> le Grand Aumonier, avoient entrepris de chanter Vêpres, & faire la Priere, les Dimanches & Fêtes, sur le modèle de la Chapelle de Versailles.

M<sup>r</sup> de Cazau Neveu de M<sup>r</sup> du Mont Ecuyer de feu MONSEIGNEUR, a vendu à M<sup>r</sup> Charon sa Charge de Gentil-homme Ordre du Roy, qui lui avoit été donnée à la mort de M<sup>r</sup> de Bourdelin. MADAME, dont la santé paroît entièrement rétablie, est venuë ce matin, de Saint Cloud saluer le Roy.

Le 22. on pub'ia l'Arrest suivant de l' Cour de Parlement, qui fait défenses à toutes personnes de s'assembler sans permission du Roy.

DE JUIN 167

Du Vendredy 18. Juin 1717. du  
matin.

Ce jour , toutes les Chambres  
assemblées , les Gens du Roy font  
entrez & ont apportés à la Cour les  
copies d'un Acte sous signature  
privée , datté de Paris le onzième  
Jun présent mois 1717 , qui paroît  
signé par trente - neuf personnes y  
dénommées , lesdites copies signi-  
fiées le 17 dud. mois , à la Requête  
des dénommés ausdites copies ,  
comme ayant signé l'original dudit  
Acte , l'une par Estienne Lesguil-  
lier Huissier à Verge au Châtelet  
( dans ces termes ) à Nosseigneurs  
du Parlement , en la personne de  
Maistre Nicolas Dongois Greffier  
en Chef dudit Parlement ; & l'au-  
tre par le même Lesguillier au  
Procureur General du Roy , & ils  
ont requis qu'il plût à la Cour y  
pourvoir par les raisons qu'ils lui  
ont expliquées , suivant les Con-  
clusions par écrit du Procureur  
General du Roy, qu'ils ont laissées

sur le Bureau, avec les copies dudit Acte signifié : Eux retirez. Veu les copies dudit Acte, sous signature privée, du onzième Juin 1717, signifiées le 17 dudit mois, les Ordonnances & Arrests de lad. Cour, au sujet des assemblées illicites, ensemble les Conclusions du Procureur General du Roy ; la matiere mise en délibération.

LA COUR a ordonné & ordonne, que les deux significations faites par led. Estienne Lesguillier Huissier à Verge au Chastelet, tant au Greffier en Chef de ladite Cour, qu'au Procureur General du Roy, le 17 Juin présent mois, demeureront supprimées, interdit ledit Lesguillier des fonctions de sa Charge pendant six mois. Fait tres-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque estat, qualité & condition qu'elles soient, de s'assembler sans permission expresse du Roy, sous les peines portées par les Ordonnances & Arrests de ladite Cour.

Le 23. Ce matin , M<sup>r</sup> le Duc d'Orleans entrant au Conseil , a demandé ce que faisoit le Roy ; sur ce qu'on lui a répondu qu'il étoit aux études . S. A. R. a répliqué , je ne veux pas le détourner , mais après le Conseil , S. M. aura le plaisir de voir le plus gros & le plus parfait Diamant qu'il y ait dans le monde . En effet , c'est un brillant gros comme un petit œuf , qui pèse plus de 600 grains , d'une très-belle eau , & sans défauts . Il a coûté pour le tailler en facettes 6000 Guinées , & l'on en a retiré 7000 , des rognures ; le Capitaine Pitt de qui il vient , avoit voulu le vendre au feu Roy , 4 millions . Le marché s'est cependant conclu avec M<sup>r</sup> le Regent , à 2 0 0 0 0 0 . On a déjà compté 700000 . livres , & l'on s'est engagé de donner pour les 1300000 livres restans , 200000 . livres par an . On est convenu de remettre pour nantissement à M<sup>r</sup> Pitt & à M<sup>r</sup> Stanhope son beau-

frere, des Diamans de la Couronne, dont ils seront dépositaires & garands; & qu'ils rendront à mesure qu'on les payera. La France a maintenant un Diamant à opposer à la Perle d'Espagne, au gros Diamant du Grand Duc de Florence, au petit Plat fait d'une seule Émeraude, de la République de Gênes, & au fameux Diamant du Mogol.

M<sup>r</sup> de Vaux Ecuyer de la grande Ecurie, a vendu sa Charge 50000. livres, à M<sup>r</sup> de Nesmond.

Le 25. 4. Mousquetaires ayant pris querelle à 5. heures du matin avec 4. Archers du Guet, à la Porte S: Honoré, M<sup>r</sup> de Nizon un des Mousquetaires a eû le malheur d'y perdre la vie, & un de ses Camarades a été blessé. On porta le mort chez le Commissaire Thie-naut, où il fut ouvert en présence du Lieutenant Criminel & de plusieurs Officiers de l'Hôtel.

Le même jour, l'Academie Française fut assemblée au Louvre,  
pour

pour la Réception de M<sup>r</sup> de Fleury, ancien Evêque de Frejus, Précepteur de S. M. Le nouvel Académicien ouvrit la Séance par un Discours qui entraîna tous les suffrages. Il loua dignement, quoique succinctement, feu M<sup>r</sup> de Callieres son Successeur: Il rendit au Cardinal de Richelieu & au Chancelier Seguier, l'hommage que le devoir prescrit en pareil cas. Tout cela n'occupoit qu'une très petite partie du discours que l'Orateur avoit principalement destiné à célébrer les dernières années du Règne de LOUIS XIV. de glorieuse Mémoire. Il peignit ce Grand Roy, luttant contre les plus rigoureuses épreuves du Ciel: Il renouvela l'Histoire douloureuse de tant de fléaux, dont son Courage & sa Vertu sçurent triompher. Il conduisit enfin, le Heros Chrétien à l'épreuve, contre laquelle les Vertus de pure ostentation s'évanouïssent. Il le representa, tenant ferme contre les horreurs de la

*Junin 1717*

P

mort, surmontant les douleurs les plus vives, par la plus patiente tranquillité.

L'Orateur passa de l'Éloge Funébre de LOUIS XVI. aux louanges consolantes de LOUIS XV. Il donna quelques Actions de ce Prince pour garands de la douceur de son Regne. Il fit voir dans les sentimens de ce jeune Monarque, le germe de toutes les Vertus Royales, auxquelles l'Education doit donner l'accroissement. S. A. S. M<sup>gr</sup> le Duc du Maine, Sur-Intendant à l'Education de S. M. & M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy son Gouverneur, furent célébrés par l'Orateur, au grand applaudissement du Public, qui voit avec consolation, l'Instruction de S. M. confiée à de tels Ministres.

M<sup>r</sup> de Valincourt Directeur de la Compagnie, répondit à M<sup>r</sup> de Frejus par un Discours très éloquent; il exhorta le nouvel Académicien à faire sentir au Roy, com-

bien son amour pour les Sciences & les Arts , combien sa bienveillance libérale pour ceux qui les cultivent , contribuèrent à la gloire de son Regne , & au bonheur de ses Sujets. Il fit honneur à nôtre Siècle des Chefs-d'œuvres qu'il a enfantés dans les différents genres , soit d'Eloquence , soit de Poësie. Il fit généreusement passer en revue, tous les travaux de ses Confreres qu'il osa louer, comme ils le méritent. Il ne prit aucun parti marqué sur la dispute des Anciens & des Modernes, quoique l'exemple lui enût été donné dans les Assemblées précédentes. Il a rendu justice aux uns & aux autres , sans être sorti du caractère d'Homme Public. Enfin , il a satisfait à tout ce qu'on avoit lieu d'attendre d'un aussi galant Homme.

Après que M<sup>r</sup> de Valincourt ût prononcé son Discours , il invita M<sup>r</sup> de la Motte à réciter à l'Assemblée quelques-unes des Fables nouvelles dont il va faire hommage à S. M.

P ij

Il en récita huit ; le Public les reçût toutes , avec un accüeil égal, & l'on attend impatiemment que cet Ouvrage soit imprimé.



A MONSIEUR DE LA MOTTE  
Sur les dernieres Fables qu'il re-  
cita à l'Academie Françoise.

**D**E tous les lieux de son Do-  
maine ,  
*Apollon fit hier convoquer  
Tous gens, frequentans l'Hypocréne,  
( Nul ne crut devoir y manquer. )  
Lorsque chaqu'un üt pris sa place ,  
Maints beaux discours l'on débita ;  
Puis un des Menins du Parnasse ,  
Fables en Vers nous recita :  
Fables de nom , car je puis dire ,  
Que c'étoient belles Veritez ,  
Que l'on apercevoit reluire ,  
Sous d'agréables faussetez.  
Ouais , dit lors Esope en colére ,  
Ce Drole a, ma foi , piraté ;  
C'est là mon tour , c'est ma manière*

Et ma simple naïveté.  
 I y reconnois mon élégance,  
 Reprit Phedre assez brusquement ;  
 S'amuse-t-on encore en France  
 A s'exprimer élégamment ?  
 Ohtout doux Messieurs du Vieil âge !  
 Dit la Fontaine, au tour heureux ;  
 Dans moi seul il a l'avantage  
 De vous retrouver tous les deux :  
 Oiii, c'est élégant badinage ;  
 Je proteste que c'est mon bien ,  
 Comment par un nouvel usage ,  
 Ce Matois l'a-t-il rendu sien ?  
 Ainsi que moi , de la Nature  
 Il peint l'aimable liberté :  
 Mais il a sur moi , je vous jure ,  
 La Noblesse & la Majesté.  
 C'est donc un homme de ma Clique ,  
 Reprit Homère sur ce fait ;  
 Ses Vers ont la cadence antique ,  
 Je l'avoüerois à ce seul trait.  
 Mais entendant nommer la Motte ,  
 Plus le bon Vieux Grec n'applaudit,  
 Même il pensa changer de note ,  
 Honte fit , qu'il ne se dédit.  
 Lors, Phœbus donnant son suffrage,  
 Puisque , d.t-il , tu m'as charmé ,